École Sainte-Odile

Centre de services scolaire de la Capitale Québec

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE SAINTE-ODILE 2025-2026

CÉ 25/26 PV 01

Procès-verbal de la 1re rencontre du Conseil d'établissement. Rencontre tenue le mercredi 29 octobre 2025 à 18 h 30, dans les locaux de l'école Sainte-Odile.

Membres présents : Mme Ann Chrétien, Mme Cathy Gauvreau, Mme Vanessa Lapierre, Mme Nancy Cloutier, Mme Émilie Séguin-Larouche, M. Julien Delacoste, Mme Elizabeth Cloutier, M. Florian Lahaye, Mme Anna Scheili, M. Ludovic Normand (substitut), M. Patrick Maheux (substitut) et Mme Amélie Samson (représentante de la communauté).

À l'ouverture de l'assemblée, nous procédons à la présentation des membres. Ensuite, le conseil procède à l'élection de la présidence, de la vice-présidence ainsi qu'à l'élection d'un membre substitut au Comité de parents.

Mme Élizabeth Cloutier est élue à l'unanimité au poste de présidente. Nomination proposée par M. Delacoste et appuyée par M. Lahaye.

M. Julien Delacoste se propose et est élu à l'unanimité au poste de vice-présidence. Nomination proposée par Mme Cloutier et appuyée par Mme Samson.

Mme Scheili se propose comme membre substitut au Comité de parents et est élue à l'unanimité. Nomination proposée par Mme Séguin-Larouche et appuyée par M. Delacoste.

Procès-verbal

1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour. Mme Cloutier fait la lecture de l'ordre du jour proposé. Les points récurrents à ajouter seront discutés au point 4.3. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Delacoste et appuyée par Mme Scheili. CE25/26 001

2.	Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 2 juin 2025 Mme Fortin fait certains suivis au procès-verbal et demande aux membres si des coquilles ou propos à modifier ou clarifier ont été relevés. L'adoption du procès-verbal est proposée par M. Delacoste et appuyée par Mme Chrétien. CE25/26 002
3.	Parole au public Aucun public
Points de décision	
4.	Régie interne (LIP article 67) En projetant le document aux membre, Mme Fortin explique les grandes lignes des règles de régie interne. Elle mentionne que celles-ci ne sont pas nécessairement revues chaque année, mais plutôt, au besoin. Mme Cathy Gauvreau propose aux membres que les réunions débutent à 18 h 00 au lieu de 18 h 30. Les membres acceptent. Le changement est fait dans le document de régie interne pour 25-26. La direction va transmettre le document 25-26 aux membres lors du prochain envoi.
4.1	Formation obligatoire et règles de régie interne Mme Fortin a transmis les liens nécessaires pour que les membres puissent procéder à l'écoute des capsules et à la lecture des documents en lien avec la formation obligatoire. Elle explique que chaque nouveau membre a l'obligation de se soumettre à cette formation.
4.2	Réclamation des frais de garde/déplacement pour le CÉ Mme Fortin mentionne qu'un formulaire est disponible afin de réclamer des frais de garde ou de déplacements lors des réunions du CÉ. Elle précise que ces montants seront

	déduits du budget du CÉ, donc qu'il faut remettre son formulaire avant la fin de l'année afin de garder le solde du budget à jour.
4.3	Points récurrents à inscrire à l'ordre du jour Les points suivants seront ajoutés à la section points récurrents : projet éducatif, sécurité routière autour de l'école, enjeux d'espace, informations du milieu et organisation du service de garde. CE25/26 003
4.4	Déclaration des conflits d'intérêts Mme Fortin explique que tous les membres du Conseil doivent déclarer l'existence d'un conflit d'intérêts en signant le formulaire distribué. CE25/26 004
4.5	Calendrier des rencontres 2025-2026 Les dates suivantes seront inscrites au calendrier 2025-2026 : 29 octobre 2025 – 3 décembre 2025 – 4 février 2026 – 8 avril 2026 – 13 mai 2026 – 3 juin 2026. Une séance de CÉ EXTRAORDINAIRE pourrait avoir lieu fin novembre ou début décembre selon les nouvelles du Ministère concernant les enjeux d'espace. CE25/26 005

Points d'information	
5.	Budget du CÉ Mme Fortin mentionne qu'historiquement le budget du CÉ (855$) sert à bonifier les activités de fin d'année et souligner le départ des finissants. Elle mentionne que toutes propositions pourraient être faites aux membres.

	M. Delacoste propose à nouveau l'achat d'une gourde des Émerillons pour chaque élève.
6.	Clientèle 2025-2026 et organisation des services complémentaires Mme Fortin donne les détails concernant la clientèle actuelle : Préscolaire : 10 places 1re année : 5 places 2e année : 5 places 3e année : 0 places 4e année : 0 places 5e année : 0 place Elle mentionne que le statuquo concernant les services complémentaires a été possible, malgré les coupures budgétaires. 2 jours en psychologie, 4 jours en orthophonie, 19 jours en orthopédagogie et 61 périodes de francisation.
7.	Suivi du dossier des enjeux d'espaces La direction mentionne que les demandes d'ajout de modulaire ainsi que l'agrandissement de l'école ont été faites à nouveau cet automne. Tel que discuté à la fin de 24-25, une séance EXTRAORDINAIRE du CÉ pourrait être nécessaire avec le CSS afin de prévoir une présentation des options si ces demandes ne sont toujours pas priorisées par le Ministère. 120 locaux seront manquants dans Limoilou dans 5 ans, tout ordre d'enseignement confondu.
8.	Présentation des sorties scolaires Considérant les enjeux budgétaires, les enseignants avaient la consigne d'attendre avant de prévoir les sorties. Ils ont obtenu les budgets qui ont légèrement diminués. - Le 4 juin 2026 : les 2e année iront à la visite guidée de l'Aquarium de Québec.

	- Les 1re année iront à l'école de Cirque, aux Tours Martello et feront venir l'organisme Zoom Nature.
9.	Présentation des activités parascolaires Mme Nancy Cloutier, TES école et organisatrice des activités parascolaires, en fait la présentation : Dek hockey, soccer, gymnastique, multisports, badminton, mini-basketball et soccer pour les petits : sports animés par Mme Nancy, Mme Tifa et M. Jean-François.
10.	Informations en lien avec les mesures budgétaires Mme Fortin présente les faits saillants en lien avec les coupures budgétaires présentées dans les médias : 1- Coupure du budget de fonctionnement. 2- Plafond d'heures travaillées. Les heures supplémentaires sont limitées et les nouvelles embauches également, sauf en lien direct avec un besoin d'élèves. L'école a dû s'en tenir au plan d'effectif prévu à la fin de l'année scolaire 24-25.
11.	Sécurité sur la cour La direction veut sensibiliser les parents à la présence d'adultes sur la cour d'école pendant les heures de classe. Elle mentionne que l'espace réservé n'est pas toujours respecté et que pour la sécurité des élèves, il faut intervenir sur les parents qui entrent sur la cour au-delà des limites établies. Quelques suggestions sont apportées : tel que la délimitation de la zone avec des cônes et la présence d'un bénévole. Mme Fortin mentionne que ce sujet sera réévalué par son comité encadrement.
12.	Parole à la représentante du service de garde

	Mme Vanessa se présente et mentionne que tout le personnel nécessaire est présent au SDG pour le moment. Elle explique également que le Club Lion a offert 100$ en collation à chaque mois pour les élèves.

Points récurrents		
Points récurrents ajoutés en 25-26 **Traités à partir du prochain CÉ**		
13.	Projet éducatif	
14.	Sécurité routière autour de l'école	
15.	Enjeux d'espace	
16.	Informations du milieu	
17.	Organisation au service de garde	
18.	Parole au représentant du comité de parents M. Lahaye est le représentant au Comité de parents. Il mentionne qu'à la dernière rencontre c'était les élections sur les différents comités et qu'il n'a pas été nommé sur le CÉPUI.	
19.	Parole à la représentante de la communauté Cette année, nous avons le privilège d'accueillir Mme Amélie Samson qui sera représentante de la communauté au sein du CÉ. Cette dernière travaille pour le Ministère de la Santé et des services sociaux, comme conseillère et analyste en promotion de la santé (dont la santé mentale au travail). Elle se dit très heureuse	

		d'être présente et espère répondre aux questions et pouvoir favoriser la communication entre l'école et la communauté.	
Autres sujets			
	19.		
	20.		
	21.	Date de la prochaine réunion : 3 décembre 2025	
	22.	Levée de l'assemblée : 20 :17 Proposée par M. Delacoste et appuyée par Mme Gauvreau	

Martine Fortin
Directrice
418-686-4696 poste 401876#

Élizabeth Cloutier
Présidente sortante

Documents remis séance tenante	
Documents envoyés par courriel	
Documents projetés séance tenante	

Faute de quorum chez les parents, la réunion ne pourra pas avoir lieu. Si vous être dans l'impossibilité d'assister à la réunion, merci d'aviser rapidement la secrétaire de l'école ou la direction au 418-686-4696.